Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP GROOVY V

Numéro de la matière : 22101C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence	
Pour toute information sur la : fiche technique	Services de conformité - 877-428-9937

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	Aérosol contenant un gaz liquéfié		
Couleur	gris		
Odeur	de solvant		

Classification SGH

Aérosols inflammables : Catégorie 1
Gaz sous pression : Gaz liquéfié
Danger par aspiration : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :







Bouteille à gaz

Mention d'avertissement : Danger

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet

de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration

dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre

source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement

un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

Stockage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination

conformément à la réglementation locale.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
propane	74-98-6	>= 10 - < 30
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	>= 10 - < 30
butane	106-97-8	>= 10 - < 30
acétone	67-64-1	>= 5 - < 10
naphta léger (pétrole), alkylation	64741-66-8	>= 5 - < 10
cuivre	7440-50-8	>= 5 - < 10
huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	>= 5 - < 10

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements avant de les remettre.

En cas de contact avec les

yeux

: Enlever les lentilles de contact.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le

centre de contrôle anti-poison.

Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner

sur le côté.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Si de grandes quantités de ce produit sont ingérées, appeler

immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une

pneumonie.

Les symptômes comprennent l'essoufflement, une toux sèche, et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la

bouche et de la gorge.

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins

: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Oxydes d'azote (NOx)

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viqueur

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de

la fuite et contre le vent.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles

appropriés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Ne pas permettre le contact avec l'air.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Conserver hors de la portée des enfants.

Ne pas remballer.

Utiliser une ventilation adéquate pour aspirer les vapeurs. Voir

la fiche de données de sécurité.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des

vêtements de protection.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Conditions de stockage

sures

: Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-

inflammables.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des

objets chauffés au rouge.

Matières à éviter : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des

alcalis.

Ne pas congeler.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	osants NoCAS Type de		Paramètres de Base		
		valeur (Type	contrôle /		
		d'exposition)	Concentration		
			admissible		
propane	74-98-6	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL	
		TWA	1,000 ppm	CA BC OEL	
		VEMP	1,000 ppm	CA QC OEL	
			1,800 mg/m3		
		LMPT	1,000 ppm	CA ON OEL	
distillats légers (pétrole),	64742-47-8	TWA	200 mg/m3	CA BC OEL	
hydrotraités			(Sous forme de		
			vapeur		
			d'hydrocarbure		
			total)		
		TWA	200 mg/m3	CA AB OEL	
			(la vapeur d'		
			hydrocarbure		
			totale)		
butane	106-97-8	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL	
		TWA	600 ppm	CA BC OEL	
		STEL	750 ppm	CA BC OEL	
		VEMP	800 ppm	CA QC OEL	
			1,900 mg/m3		
		STEL	1,000 ppm	ACGIH	
acétone	67-64-1	TWA	500 ppm	CA AB OEL	
			1,200 mg/m3		
		STEL	750 ppm	CA AB OEL	
			1,800 mg/m3		
		TWA	250 ppm	CA BC OEL	
		STEL	500 ppm	CA BC OEL	
		VECD	1,000 ppm	CA QC OEL	

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

			2,380 mg/m3	
		VEMP	500 ppm 1,190 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	250 ppm	ACGIH
		STEL	500 ppm	ACGIH
cuivre	7440-50-8	TWA	1 mg/m3	CA AB OEL
		(Poussière et brouillard)	(Cuivre)	
		TWA (Fumées)	0.2 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussières et brouillards de)	1 mg/m3 (Cuivre)	CA QC OEL
		VÉMP (Fumées)	0.2 mg/m3 (Cuivre)	CA QC OEL
		TWA (Poussière et brouillard)	1 mg/m3 (Cuivre)	CA AB OEL
		VEMP (poussières et brouillards de)	1 mg/m3 (Cuivre)	CA QC OEL
		VEMP (Fumées)	0.2 mg/m3 (Cuivre)	CA QC OEL
		TWA (Poussière et brouillard)	1 mg/m3 (Cuivre)	ACGIH
		TWA (Fumées)	0.2 mg/m3 (Cuivre)	ACGIH
huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL
,		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS	Paramètres de contrôle	Échantillo n biologique	Heure d'échanti llonnage	Concentrati on admissible	Base
2-PROPANONE	67-64-1	Acétone	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'expositi on ait cessé)	25 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants imperméables

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Écran facial

Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques

doivent être portées.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des

postes de travail.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

I'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

: Aérosol contenant un gaz liquéfié Aspect

Couleur : gris

Odeur : de solvant

Seuil olfactif Donnée non disponible

Ha : Non applicable Point de fusion/point de

congélation

: Non applicable

Point d'ébullition : 56 °C Point d'éclair : -104 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz,

liquide)

: Aérosol extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: 12.8 %(V)

Limite d'explosivité, inférieure : 0.2 %(V)

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Pression de vapeur : 3,102.6 - 4,481.6 hPa

Densité de vapeur relative : 0.955

Densité : 0.732 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

: Non applicable

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: 317 °C

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Chaleur de combustion : 25.53 kJ/g

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Exposition à l'air.

Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Acides nitreux et autres agents nitrosants

L'oxygène

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes d'azote (NOx) Composés du phosphore

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Symptômes d'une surexposition

: L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une

pneumonie.

Les symptômes comprennent l'essoufflement, une toux sèche, et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la

bouche et de la gorge.

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 Rat: 2,134 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: gaz

Remarques: Toxique par inhalation et par ingestion.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 Cochon d'Inde: 40,131.4297 mg/kg

DL50 Lapin: 5,145.8477 mg/kg

DL50 Rat: 6,003.3398 mg/kg

Composants:

distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie : DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

orale

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 Rat: > 4.6 mg/l Durée d'exposition: 6 h

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 Rat: > 2,000 mg/kg

acétone:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 Rat: 5,800 mg/kg

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 Rat: 132 mg/l Durée d'exposition: 3 h

CL50 Rat: 50.1 mg/l

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 Cochon d'Inde: > 7,426 mg/kg

DL50 Lapin: > 7,426 mg/kg

naphta léger (pétrole), alkylation:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 Rat: 4,820 mg/kg

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 Rat: > 5,020 mg/l Durée d'exposition: 4 h

> CL50 Rat: > 4,980 mg/l Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: > 4.96 mg/l Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 Lapin: > 1,900 mg/kg

cuivre:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 Rat: 300 - 500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 Rat: > 2,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Produit:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau Composants: butane:

Coefficient de partage: n- : Pow: 2.89

octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger



Flamme Bouteille à gaz



Danger pour la

Mention d'avertissement Mentions de danger Danger:

 Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne

pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	2.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.